

Le courage de Justine... et des autres

En 1973, le ministre de la culture de l'époque, Maurice Druon, disait aux artistes : « *Les gens qui viennent à la porte de ce ministère avec une sébile dans une main et un cocktail Molotov dans l'autre devront choisir.* » Autrement dit : « Artistes mendiants, NOUS vous donnons l'aumône, vous n'avez donc aucun droit de NOUS critiquer ».

50 ans après, en termes plus modernes, nous retrouvons la même arrogance et le même mépris dans les messages que font passer les zéloteurs des pouvoirs en place - fussent-ils minoritaires dans le pays - et de l'ordre des Festivals - qui ne doit pas être troublé par les clameurs du peuple - devenus tout à coup les meilleurs défenseurs de l'argent public, un public qu'ils n'ont eu de cesse d'ignorer ou d'écraser pour imposer leur réforme par la force.

Alors, il faut une formidable audace pour affirmer haut et fort, devant une assemblée internationale, le droit à la critique. C'est pourquoi nous saluons le courage de Justine Triet d'avoir porté une parole, sur les retraites et les dérives néolibérales (et la marchandisation de la culture), qui est celle d'une très grande partie de notre pays. Elle a montré ce qu'était une artiste libre.

Mais le mépris et l'arrogance, nous les retrouvons parfois sur nos lieux de travail. Et nous tenons à saluer aussi le courage de celles et ceux qui, parmi nous, technicien.nes, ouvrier.es, comédien.nes, osent faire front contre les violences morales et sexuelles, contre les atteintes au droit du travail, qu'ils.elles subissent ou qu'ils.elles constatent.

Pour être plus discret, ce courage n'en est pas moins fondamental.

Les manifestations organisées pendant le Festival de Cannes par la CGT participent de la lutte de nos professions pour défendre nos droits sociaux.

Car nous ne sommes ni résigné.es ni fatigué.es !

Les déclarations du ministre avaient déclenché en 1973 des manifestations massives « d'enterrement de la liberté d'expression ». À nous de montrer que nous sommes toujours déterminé.es à la défendre.

Faisons respecter notre droit à la parole et notre droit du travail !